Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 79 (1987)
Heft: 2

Artikel: Les relations Suisse-Nicaragua : quelques rares conflits ponctuels
Autor: Mugglin, Markus
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386280

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les relations Suisse–Nicaragua:

Quelques rares conflits ponctuels

par Markus Mugglin

Pour la Suisse comme pour le Nicaragua, les relations économiques entre nos deux pays ne sont pas d'une importance capitale. Il en était déjà ainsi avant 1979, pendant le règne de Somoza, et la situation n'a pas fondamentalement changé depuis. Les conflits sont plutôt rares, bien qu'il en survienne malgré tout de temps en temps.

En mars dernier, près de mille manifestants se sont rassemblés devant le siège de Nestlé dans la capitale nicaraguayenne de Managua, pour protester contre les circuits de distribution utilisés par cette entreprise pour le lait en poudre. Nestlé vend en effet une grande partie de sa production de lait en poudre à des commerçants de détail privés qui profitent de la pénurie existant dans le pays pour le revendre à des prix exhorbitants. Conformément aux accords qui étaient en vigueur jusqu'à maintenant, Nestlé ne cède que 30 pourcent environ de sa production de lait en poudre à l'Etat pour qu'il puisse en contrôler la vente à des prix officiels, accessibles à la population pauvre.

Les syndicats sandinistes ont lancé un appel pour une marche de protestation. Ils voulaient ainsi forcer la direction de Nestlé à écouler à l'avenir toute sa production en passant par des circuits fiables et à l'abri de la spéculation.

Mais il ne s'agit pas seulement de lutter contre la spéculation. Cette action fait partie aussi de la lutte menée contre le sous-approvisionnement progressif en lait en poudre dans l'ensemble du pays. Cette situation s'est encore aggravée en raison des conflits armés avec la Contra, soutenue par les Etats-Unis. Le bétail a fortement diminué et ceci a eu pour conséquence une baisse sensible de l'offre de lait frais.

La direction de Nestlé s'est déclarée prête à des négociations, mais elle est opposée à une totale prise en charge par l'Etat de la commercialisation du lait en poudre. Malgré la marche de protestation, le conflit ne semble donc pas sans issue. Il y a quelques temps, Nestlé avait d'ailleurs déclaré qu'elle ne rencontrait pas de trop gros problèmes au Nicaragua: «Les relations que nous entretenons avec le Nicaragua étaient bonnes avant la révolution et elles continuent à l'être aujourd'hui – aussi en ce qui concerne les syndicats.» (voir «Bilanz», N° 10/86).

D'autres sociétés suisses continuent à faire des affaires au Nicaragua et certaines d'entre-elles ont même pu les développer depuis que les sandinistes sont au pouvoir. Mais Nestlé est le seul groupe suisse à avoir une société de production dans ce pays d'Amérique centrale, depuis que

Hoffmann-La Roche y a perdu sa fabrique de produits pharmaceutiques lors du tremblement de terre de 1972 et qu'elle décida par la suite de transférer toute sa production au Costa Rica.
Les relations qu'entretiennent nos deux pays se concentrent de ce fait sur les échanges commerciaux. C'est l'industrie chimique qui en occupe la première place. En 1985, près de 95 pourcent de nos exportations vers le Nicaragua provenaient de ce secteur, le leader incontesté en étant Ciba-Geigy.
C'est aux produits chimiques aussi que l'on doit, depuis 1983, une augmentation de nos exportations vers le Nicaragua: elles ont passé, ces dernières années, de 17 millions de francs à 26,5 millions, respectivement à 49 millions. Une diminution a toutefois été enregistrée l'année dernière. Avec 32 millions de francs, ces exportations étaient pourtant bien supérieures à celles de 1984, où elles oscillaient entre 10 et 17 millions de francs.
En ce qui concerne nos importations du Nicaragua, peu de changements sont intervenus ces dernières années. A une seule exception près, elles se situaient, de 1978 à 1985, entre 14 et 18 millions de francs. C'est en 1981, avec quelques 10 millions seulement, et dernièrement aussi en 1986, avec 30 millions de francs, qu'elles ont été inférieures ou supérieures à cette moyenne.
La comparaison entre exportations et importations montre que depuis 1983, le Nicaragua présente un déficit régulier dans ses échanges avec la Suisse. Les difficultés auxquelles ce pays doit faire face quant à l'utilisation de ses devises ne s'en trouvent que renforcées. En additionnant les montants, le déficit enregistré s'élevait, pour les années 1983 à 1986, à 47 millions de francs environ. Pendant cette même période, la Suisse a accru son aide au Nicaragua (compte tenu aussi de l'aide apportée par les œuvres d'entraide), ce qui compense en partie le déficit de la balance commerciale. En chiffres nets, le montant déficitaire de ses échanges avec la Suisse, pour ce pays déjà très éprouvé sur le plan économique, politique et militaire qu'est le Nicaragua, s'élève à près de 10 millions de francs.
Dans le domaine des échanges commerciaux entre la Suisse et le Nicaragua, c'est une situation identique à celle qui existe entre pays industrialisés et pays du tiers monde qui peut être observée. Les entreprises suisses – et dans ce cas précis avant tout celles de l'industrie chimique – vendent au Nicaragua des produits finis. Mais notre pays y achète des matières premières, principalement du café et des fruits. Dans ses échanges avec la Suisse, le Nicaragua se trouve confronté, comme c'est le cas de la plupart des pays en développement, aux problèmes que provoque la chute des prix payés sur le marché mondial pour ses produits les plus importants.
En plus des relations commerciales entre nos deux pays, les relations financières se sont également intensifiées, ce qui est tout à fait étonnant. Fin 1985, les sommes prêtées par les banques suisses atteignaient 170 millions de francs, alors qu'une année auparavant, la dette du Nicaragua

à l'égard de la Suisse n'était que de plus ou moins 40 millions de francs. L'importance de cette augmentation indique clairement que les moyens financiers supplémentaires accordés par nos banques ne sont pas seulement dus à l'augmentation de nos exportations. Ils ont certainement été en partie mis à disposition dans le cadre de financements d'exportations, puisqu'il existe toujours, pour les entreprises chimiques du moins, la possibilité de faire assurer l'exportation de leurs produits par le biais de la garantie des risques à l'exportation, et ceci jusqu'à concurrence de 50 pourcent de leur prix de vente.

Il n'y a d'ailleurs pas que la dette du Nicaragua qui ait augmenté face à la Suisse, mais également les dépôts d'argent effectués à partir de ce pays dans nos banques. En 1984, ces dépôts étaient de près de 40 millions de francs; l'année suivante, ils se sont massivement accrus pour atteindre un chiffre six fois plus élevé (243 millions). On peut supposer que parmi ces millions, une part importante est le fait de capitaux en fuite. Les nicaraguayens riches, compte tenu de la situation de tension politique et militaire dans leur pays, essayent-ils de mettre à temps leur argent à l'abri? Cette supposition est loin d'être absurde lorsqu'on sait qu'un million seulement provient directement des banques nicaraguayennes. La place financière suisse, par rapport au comportement qu'adoptent certains nicaraguayens privilégiés, ne semble donc pas seulement jouer un rôle dans l'affaire de l'Irangate.